envisage de protéger les droits des citoyens, en premier lieu, avant ceux des riches, des savants et des puissants qui gouvernent et administrent les grandes institutions du Canada.

Pourquoi avoir déplafonné le dividende de 8 p. 100 sur les actions de banques, pourquoi aujourd'hui déplafonner le taux de 6 p. 100 comme taux maximum du crédit bancaire? Pourquoi?

Non, messieurs. Il faut arrêter ce jeu dangereux, même s'il est avantageux pour la petite partie de la population qui possède, qui connaît et qui dirige. Car la richesse, la science et la puissance que vous possédez, ce n'est pas pour vous seul, mais pour tout le peuple qui vous offre ses bras, son temps, ses talents pour recevoir les vôtres en échange, en temps et lieu, en proportion convenable.

C'est cela la vie en société. Les uns pour les autres, et non pas tous les autres pour quelques-uns, qui ont la richesse, le talent, la science et la puissance.

Toute hausse des taux d'intérêt sur le capital, toute hausse des salaires du travail ne font que causer des hausses du coût de la vie, même pour tous les 12,600,000 citoyens qui n'ont pas de travail ni de capital. Voilà le côté pénible d'une situation économique nationale où l'on voit s'agrandir constamment l'écart entre les riches et les pauvres, entre ceux qui jouissent de surplus et ceux qui naviguent à déficit, entre ceux qui accumulent des capitaux et ceux qui s'embourbent dans les dettes perpétuelles, même les Gouvernements.

Et dans les dettes, l'importance du taux d'intérêt est primordial. Pour le bien comprendre voyez les tableaux suivants, très simples, très concrets, très faciles, mais nécessaires à la compréhension du problème qui nous occupe:

Supposons que nous avons à construire le pont Jacques-Cartier, à Montréal, au coût de \$20,000,000.

Nous pouvons emprunter \$20,000,000 de la Finance Bancaire à 5 p. 100 pour 40 ans, par une obligation remboursable d'un seul montant au terme. Nous pouvons emprunter \$20,000,000 de la Banque du Canada, sans intérêt, et remboursable à raison de 5 p. 100 du montant, pendant 20 ans, car le pont est une commodité publique qui n'a pas de profits, qui n'a pas de revenus possibles, qui est bâti avec des matériaux et des hommes du Canada.

Exemple frappant: BANQUE DU CANADA: Taux 2 p. 100.

Quand la Banque du Canada a été fondée, en 1934, elle a établi son taux d'intérêt à 2 p. 100 pour les Bons du Trésor et pour ses Prêts aux Banques à charte. Ce taux de 2 p. 100 est demeuré stable de 1934 jusqu'à 1956, tout en ayant traversé une période de crise, de guerre et de grande prospérité d'aprèsguerre.

Voici qu'en 1956, le Gouvernement termine son exercice financier annuel avec un très gros surplus, à la suite de plus légers surplus annuels. C'était pourtant heureux de voir le Gouvernement Fédéral terminer avec des surplus? On a alors parlé d'inflation, de chômage, et l'on a commencé une série de mesure dans le but de rectifier la politique déficitaire jugée plus conforme au progrès de la Nation.

La Banque du Canada a commencé pour son compte l'agiotage des taux d'intérêt pour faire suite à la belle stabilité qu'elle avait observée et pratiquée depuis sa fondation, depuis plus de 20 ans.